

ce congrès. La cour de Rome y sera représentée par le cardinal Macchi ; celle de Sardaigne par le comte Alfieri de Sostengo, et le grand-duché de Parme et de Plaisance par le marquis de Piombino. On doute beaucoup que ces potentats soient capables de prévenir les troubles qui menacent leurs états, à moins qu'ils ne fassent de grands sacrifices et de grandes concessions à leurs sujets ; c'est-à-dire qu'ils ne leur accordent la liberté et une constitution libre.

Un mouvement révolutionnaire a eu lieu à Florence, jusqu'à présent la plus paisible des villes d'Italie. Le pavillon tricolore y a été arboré, et les cris de "Liberté ! Constitution ! Patrie !" se sont fait entendre de tous côtés. Heureusement le militaire n'est point intervenu, et l'ordre a été enfin rétabli par les autorités civiles.

NEUTRALITE'. Londres, 11 Oct.—Nous avons reçu de Paris les renseignemens suivans relativement aux affaires des Pays-Bas : "M. Gendebien, député par le gouvernement provisoire de Bruxelles, pour faire l'offre d'une alliance avec la France, a eu des entrevues avec le ministre des affaires étrangères, et autres, mais il n'a pas réussi. On lui a dit que quelque fût la satisfaction avec laquelle le gouvernement français pût envisager la perspective de relations d'amitié plus étroites avec les Belges, ce ne pouvait être que par rapport à la tranquillité générale de l'Europe, qu'on pourrait mettre en danger, en annexant le territoire de la Belgique à la France, ou en le mettant sous la protection spéciale de ce royaume. Ce fut en conséquence du mauvais succès de la mission de M. Gendebien que le gouvernement provisoire de Bruxelles émana la proclamation par laquelle la Belgique est déclarée état indépendant. Le point le plus intéressant présentement est de savoir sous quelle forme de gouvernement et sous quel chef cet état sera placé : nous ne croyons pas qu'on soit ailleurs opposé à son indépendance de manière à mettre des obstacles sérieux à la solution de cette question.—*Courier.*

LONDRES, 12 Oct.—Les lettres particulières reçues ce matin de Paris par exprès, des quartiers les plus respectables, sont de la nature la plus favorable quant aux relations d'amitié qui existent entre les gouvernemens de France et d'Angleterre, en autant qu'ils sont déterminés à observer une stricte neutralité à l'égard de la Belgique, et à s'efforcer par leur médiation de maintenir une paix générale en Europe.

Extrait de la Proclamation du Prince d'Orange, chargé provisoirement du gouvernement des provinces méridionales.

"En vous quittant, nous avons porté au pied du trône le